

UETP

Service de l'urbanisme,  
de l'environnement et  
des travaux publics



« VIEILLE VILLE PLUS »

ETATS-GÉNÉRAUX DE LA VIEILLE VILLE – RAPPORT



Juillet 2017

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>2. CONTEXTE</b> .....	<b>3</b>
2.1 PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL .....	3
2.2 STRATÉGIE DE VALORISATION DE LA VIEILLE VILLE – 2012.....	4
2.3 PROJET « VIEILLE VILLE PLUS » .....	5
<b>3. ETATS-GÉNÉRAUX DE LA VIEILLE VILLE</b> .....	<b>5</b>
3.1 BUT DES ETATS-GÉNÉRAUX DE LA VIEILLE VILLE.....	5
3.2 DÉROULEMENT DES ETATS-GÉNÉRAUX DE LA VIEILLE VILLE .....	6
3.3 SYNTHÈSE DES ETATS-GÉNÉRAUX DE LA VIEILLE VILLE .....	6
<b>4. CATALOGUE DE MESURES</b> .....	<b>7</b>
4.1 ESPACES PUBLICS.....	7
4.2 CIRCULATION ET STATIONNEMENT.....	8
4.3 MOMENTS DE RENCONTRE.....	8
4.4 RÉNOVATION .....	8
4.5 ARTISANAT .....	9
4.6 TOURISME ET LOISIRS .....	9
4.7 LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS.....	9
4.8 GOUVERNANCE.....	10
<b>5. MISE EN ŒUVRE</b> .....	<b>10</b>
5.1 SUIVI DES MESURES ET DU PROJET VIEILLE VILLE PLUS.....	10
5.2 CALENDRIER.....	11
<b>6. CONCLUSION</b> .....	<b>11</b>

## Liste des annexes

Annexe 1 : cahier des charges du projet « Vieille Ville Plus »

Annexe 2 : présentation faite lors des Etats-généraux de la Vieille Ville

Annexe 3 : mesures du projet « Vieille Ville Plus »

## 1. Introduction

Le présent rapport fait suite aux Etats-généraux de la Vieille Ville organisés par la commune de Delémont le mardi 9 mai 2017. Il entend faire ressortir les idées principales et proposer un catalogue d'actions à mettre en œuvre, découlant des discussions menées à cette occasion. Il s'articule en 6 chapitres :

- Le premier chapitre introduit le présent rapport ;
- Le deuxième chapitre donne le contexte qui a amené à organiser les Etats-généraux de la Vieille Ville ;
- Le troisième chapitre revient sur le déroulement de la soirée du 9 mai 2017 ;
- Le quatrième chapitre présente les différentes mesures à mettre en œuvre ;
- Le cinquième chapitre donne les principales informations concernant la mise en œuvre et le suivi de ces mesures ;
- Le sixième et dernier chapitre est la conclusion du rapport.

Ce rapport a pour but de garder une trace écrite des discussions et échanges menés durant la soirée et doit servir de base pour la mise en œuvre du projet « Vieille Ville Plus », mené par la commune de Delémont.

## 2. Contexte

### 2.1 Plan d'aménagement local

Les différents documents constitutifs du Plan d'aménagement local « Delémont, cap sur 2030 » traitent tous de la thématique de la Vieille Ville, à différents niveaux.

#### *Plan directeur communal*

Le thème central du nouveau plan d'aménagement local « Delémont, cap sur 2030 » est de (re)construire la ville sur la ville et de pérenniser une bonne qualité d'habitat. Cette stratégie se décline en trois objectifs majeurs :

- Accueillir entre 1'600 et 2'400 habitants supplémentaires à l'horizon 2030, soit une croissance moyenne de 100 à 150 habitants par année, principalement à l'intérieur du tissu bâti ;
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti, naturel et paysager : valoriser le patrimoine et les formes bâties/non bâties constitutives de l'identité de Delémont ;
- Concentrer et assurer la maîtrise du développement urbain dans les sites majeurs de développement, dont la Vieille Ville. Les espaces existants doivent être investis ou réinvestis afin d'accueillir de nouveaux programmes.

Ces trois objectifs touchent directement la Vieille ville : espace dense, construit à l'intérieur du tissu bâti, patrimoine architectural constitutif de l'identité de la ville et espace urbain majeur, sont regroupés en un seul et même lieu à Delémont. Dès lors, il est primordial d'axer les réflexions concernant le développement de la ville sur la Vieille Ville également.

S'agissant spécifiquement de la Vieille Ville, le plan directeur communal invite à mettre l'accent sur les espaces publics, les espaces verts et les équipements publics. Concrètement, il est question de limiter le stationnement en surface dans les rues, tout en créant un parking souterrain à la place de l'Etang, d'aménager la Vieille Ville en zone de rencontre, de mettre en valeur la végétation dans et autour de la Vieille Ville, de valoriser les

jardins du Château, et de maintenir les équipements socioculturels existants, en lien avec le futur Théâtre du Jura.

### *Règlement communal sur les constructions et plan de zones*

Le nouveau Règlement communal sur les constructions est très complet s'agissant des prescriptions propres à la Vieille Ville. Cela s'inscrit dans la suite des pratiques déjà en vigueur actuellement.

Quelques nouveautés ont toutefois été intégrées au Règlement. C'est le cas par exemple de la nécessité de soumettre, sur esquisse au service UETP, tout projet de construction, démolition, transformation ou rénovation intérieure ou extérieure. En procédant de la sorte, cela permet d'anticiper les travaux, de manière concertée, afin d'éviter les blocages. Le nouveau RCC demande également qu'avant tout projet d'importance, une expertise indépendante de l'extérieur et au besoin de l'intérieur du bâtiment soit faite. De cette manière-là, la commune contribue à améliorer la qualité des rénovations entreprises par des aides au projet. Enfin, il est également question d'aide financière pour les propriétaires d'immeubles : une aide financière peut être accordée de la part du Conseil communal, pour la rénovation des façades notamment.

Ces trois mesures visent à encourager, tout en les cadrant, les travaux de rénovation ou de réhabilitation qui pourraient être entrepris en Vieille Ville. La Vieille Ville de Delémont est un élément patrimonial important, qui regorge de témoins de l'histoire de la Ville, d'une certaine valeur. Il est par conséquent important de garder en tête que toutes les interventions ne peuvent être autorisées sans un minimum de cadrage.

## **2.2 Stratégie de valorisation de la Vieille Ville – 2012**

En 2012, la Ville de Delémont a mandaté le Réseau Vieille Ville afin d'élaborer une Stratégie de valorisation de la Vieille Ville<sup>1</sup>. Ce document, qui constitue une première en Suisse romande « offre une base de planification et d'intervention pour le développement de la Vieille Ville ». Son objectif était alors « de favoriser une mixité stable des affectations afin de garantir la vitalité du noyau historique de la ville et de renforcer la structure bâtie ».

Le Réseau Vieille Ville avait alors dégagé trois axes stratégiques

- Favoriser une bonne cohabitation en Vieille Ville
- Garder la Vieille Ville comme centre de rencontre et d'identification
- Augmenter la qualité de l'habitation

Plusieurs mesures découlaient de ces axes d'action, ventilées dans les domaines suivants : gouvernance, usages, logement, espace public. Plusieurs ont été mises en œuvre depuis lors et ont servi ou servent de base au projet « Vieille Ville Plus ». Parmi celles-ci, il faut noter par exemple :

- La mise sur pied d'une commission Vieille Ville en 2013 ;
- L'organisation du Concours Vieille Ville fleurie depuis 2013 ;
- La création d'un groupe « mieux-vivre » constitué en 2013 ;
- Les contrôles accrus de la police et la pose d'éléments anti-stationnement au nord de la rue du 23-Juin ;
- La nouvelle identité et la stratégie de promotion des commerces mises en place par le Groupement des commerçants de la Vieille Ville à fin 2015 ;

---

<sup>1</sup> *Stratégie de valorisation de la Vieille Ville*, Réseau Vieille Ville, juillet 2012

- Les journées portes ouvertes de la Vieille Ville organisées avec succès par la JCI Delémont en 2012 et 2014.

D'autres n'ont à ce jour pas encore été mises en œuvre et restent pertinentes. A ce titre elles peuvent figurer dans le programme d'action découlant des Etats-généraux et ainsi rejoindre le projet « Vieille Ville Plus ». Il s'agit notamment des éléments suivantes :

- Établir une zone de rencontre avec mobilier urbain, fleurs, etc.
- Assainir la Place Roland-Béguelin
- Assainir la Rue de l'Hôpital
- Développer un projet de « Porte des Moulins » ainsi qu'une diagonale vers la gare

### **2.3 Projet « Vieille Ville Plus »**

Le projet « Vieille Ville Plus » proposé pour Delémont est inspiré du modèle mis en place à Berthoud par l'association ProBurgdorf. En septembre 2014, la Commission Vieille Ville s'est rendue à Berthoud et a pu constater les nombreux efforts faits à la fois par la Ville, les associations, les commerçants et les habitants pour faire revivre leur Vieille Ville. Le modèle utilisé a été étudié et adapté au cas de Delémont, et les Autorités communales ont donné, en 2016, leur feu vert à la réalisation d'un tel projet pour la Vieille Ville de Delémont.

Le but de « Vieille Ville Plus » est de tirer profit de la richesse patrimoniale, culturelle, commerçante, en matière d'artisanat et d'habitat de la Vieille Ville de Delémont. La Vieille Ville doit se positionner comme un endroit dynamique, où il fait bon vivre, faire ses achats, se divertir, s'attabler à une terrasse, etc. Le service UETP s'est doté du personnel nécessaire pour mener ce projet, avec l'engagement d'une cheffe de projet à 20%. Le cahier des charges de la cheffe de projet tient en huit points centraux :

1. Définition du comité de pilotage « Vieille Ville Plus »
2. Définition d'un budget pour l'ensemble des tâches et actions « Vieille Ville Plus »
3. Aide à la constitution d'une association de mécènes, de type « Les Amis de la Vieille Ville »
4. Développement des marchés et des foires d'une manière générale
5. Définition d'un positionnement clair du commerce et des activités en Vieille Ville de Delémont
6. Aide aux commerces et restaurateurs existants
7. Recherche de nouveaux locataires pour les locaux vides
8. Développement et mise en œuvre d'une stratégie de valorisation de l'habitat et de l'espace public

Le cahier des charges détaillé, discuté au sein de la Commission Vieille Ville et accepté par le Conseil communal se trouve à l'annexe 1.

Afin de lancer formellement le projet « Vieille Ville Plus » et de partir sur des bases solides, la commune de Delémont a souhaité réunir toutes les personnes intéressées à la Vieille Ville lors d'une rencontre sous forme d'Etats-généraux.

## **3. Etats-généraux de la Vieille Ville**

### **3.1 But des Etats-généraux de la Vieille Ville**

Les Etats-généraux de la Vieille Ville se sont déroulés le 9 mai 2017. En présence de 80 personnes environ, ils ont permis de poser les bases de travail de « Vieille Ville Plus », tout en gardant en tête les diverses mesures existantes, issues de la Stratégie de valorisation de

la Vieille Ville notamment. En invitant l'ensemble de la population, les Autorités communales ont souhaité mettre tous les acteurs autour de la table, afin de les faire discuter ensemble sans trop de contraintes, dans le sens d'une démarche participative.

Lors de cette soirée, trois thématiques ont été discutées : patrimoine bâti, rénovation et dynamique commerciale ; circulations, stationnement et espaces publics ; animations socio-culturelles et dynamique liée aux restaurateurs. Ces trois thématiques centrales pour la Vieille Ville devaient permettre d'articuler des projets, des idées ou des mesures phares, en essayant de fixer des priorités par législatures.

Enfin, le but était également de rassembler autour de la Vieille Ville, et d'approcher ainsi les personnes intéressées à faire partie du comité de pilotage « Vieille Ville Plus » et du groupe de mécènes des « Amis de la Vieille Ville ».

### **3.2 Déroulement des Etats-généraux de la Vieille Ville**

La soirée s'est déroulée en trois temps forts : le service UETP a d'abord rappelé le contexte dans lequel se sont tenus les Etats-généraux (annexe 2), en prenant soin de remettre en mémoire des participants les nombreuses actions et études entreprises depuis plus de 25 ans pour et par la Vieille Ville. Lors de cette présentation, il a également été question de poser le cadre dans lequel devait se dérouler la soirée : des discussions tournées vers l'avenir sans revenir longuement sur les réussites ou les erreurs du passé, des échanges constructifs et des débats courtois.

Les participants se sont ensuite répartis librement dans trois groupes, pour prendre part aux ateliers organisés. Cette partie participative a duré environ 1h, animée par trois experts externes : Pierre-Alain Pavillon, du bureau urbanplan pour la thématique liée aux circulations, Gaël Cochand du Réseau Vieille Ville pour la thématique du patrimoine bâti et des commerces, et enfin Laurent Bonnard, journaliste à la retraite, pour la thématique sur les animations socio-culturelles et les restaurateurs. Les animateurs étaient relativement libres quant à la manière d'animer leurs ateliers respectifs. Le seul impératif était de pouvoir restituer en plénum un certain nombre de mesures ou projets pour la Vieille Ville.

Ainsi, chacun à leur manière, ils ont su intégrer de manière équitable toutes les personnes présentes en atelier. Les échanges ont notamment permis de faire prendre conscience aux uns comme aux autres des enjeux parfois complètement opposés auxquels font face les différents acteurs de la Vieille Ville.

La dernière partie de la soirée était consacrée à la restitution et à la synthèse du travail en ateliers. Cette partie a été faite essentiellement par les animateurs des ateliers, avec des compléments amenés au cas par cas par les participants. Une synthèse a également été faite de la part du chef du service UETP ainsi que par le Maire.

### **3.3 Synthèse des Etats-généraux de la Vieille Ville**

La notion qui ressort de manière prépondérante des trois ateliers menés durant la soirée est celle du « Mieux vivre ensemble ». Que ce soit par la mise à disposition d'espaces publics de qualité, de moyens pour les rénovations, de lutte contre les incivilités, de gestion de la circulation et du parking ou encore de tourisme, c'est cette notion centrale qui a nourri les discussions. Plusieurs mesures ont été évoquées et découlent des réflexions menées en atelier, elles sont présentées en détail au chapitre 4 ci-dessous ainsi qu'à l'annexe 3.

Sur la forme, et de l'avis tant des participants que des organisateurs et des animateurs, la soirée s'est déroulée sous les meilleurs auspices. Les 80 personnes présentes se sont

investies dans les différents ateliers, en respectant la donnée de départ qui visait à ne pas s'appesantir sur le passé. La présence de différents acteurs de la Vieille Ville, commerçants, habitants, restaurateurs, acteurs socio-culturels, habitants du reste de la Ville a permis d'élargir le champ des débats, en tenant compte des besoins et des impératifs de chacun.

Les participants se sont investis, avec de nombreuses propositions, bonnes idées et expériences menées dans d'autres villes. A l'issue de la soirée, une quinzaine de personnes se sont annoncées comme intéressées à faire partie du Comité de pilotage « Vieille Ville Plus » et une quarantaine souhaite être tenue au courant des retombées de cette soirée. Seuls trois personnes se sont annoncées comme intéressées à participer au groupe de mécènes des « Amis de la Vieille Ville ».

## **4. Catalogue de mesures**

Suite à la restitution des discussions en plénum, différentes mesures ont pu être identifiées, dans plusieurs domaines spécifiques. Le détail de celles-ci de même que le délai de réalisation et le tableau de suivi de leur mise en œuvre se trouve à l'annexe 3 du présent rapport. Elles sont expliquées de manière un peu plus détaillée dans les chapitres ci-dessous.

### **4.1 Espaces publics**

Les mesures relatives à l'aménagement et à l'appropriation des espaces publics sont celles qui ont été évoquées le plus régulièrement dans les trois ateliers. Pour les participants, les espaces publics en Vieille Ville manquent de qualité et sont très peu investis.

Parmi les suggestions d'amélioration, il a été demandé de créer des espaces sécurisés, protégés, fréquentables par des familles et des enfants en bas âge, sans crainte de la circulation.

Afin d'améliorer la qualité des espaces publics, le choix du mobilier urbain a également été évoqué : l'utilisation de mobilier urbain de meilleure qualité ou l'installation de mobilier urbain éphémère permettrait de mieux investir un lieu.

La mise à disposition de mobilier urbain pose nécessairement la question du respect de ce dernier et des mesures à prendre pour en éviter la déprédation. Dans ce cadre-là, la proposition a été faite de mettre à disposition des jeunes des espaces d'expression libre, leur permettant de taguer sur des supports prévus à cet effet, afin de les responsabiliser par rapport aux déprédations.

Le renforcement de la présence de nature en ville est également souhaité. La tenue du Concours Vieille Ville fleurie a été mise en avant, mais différentes autres formes de nature sont attendues, telles que la création de potagers urbains, de plantages, etc.

En termes de lieux, plusieurs personnes ont mentionné l'importance de réinvestir des espaces résiduels, mal ou peu utilisés. Il a notamment été question de l'espace devant les commerces à la rue du 23-Juin, de la Place à lessive, ou encore de l'espace disponible devant La Promenade.

Une volonté très marquée durant les discussions a été celle de créer une zone de rencontre sur l'ensemble de la Vieille Ville, afin de mieux faire cohabiter les différents usagers de la chaussée.

Une mesure issue de la Stratégie de valorisation de la Vieille Ville de 2012 peut être ajoutée à ces réflexions, il s'agit de l'assainissement de la Place Roland-Béguelin.

#### **4.2 Circulation et stationnement**

En échos aux discussions autour des espaces publics, il a également été question, dans l'atelier sur les circulations et le stationnement, de créer une zone de rencontre sur l'ensemble de la Vieille Ville.

La réalisation d'un parking souterrain à la Place de l'Etang, qui figure notamment dans le Plan directeur communal, a également été évoquée, afin de libérer cet espace des voitures et de centraliser le stationnement pour la Vieille Ville en un seul et même endroit. Cela permettrait également de libérer la voirie intra-muros.

Dans l'intervalle, et compte tenu du délai relativement long de réalisation d'un tel projet, les participants ont évoqué l'idée de faire le lien avec les parkings en-dehors de la Vieille Ville, en informant les usagers des possibilités de parcage extra-muros. L'amélioration des connexions avec ces parkings périphériques permettrait également de limiter le stationnement intra-muros.

Deux mesures sont reprises de la Stratégie de valorisation de la Vieille, à savoir l'assainissement de la rue de l'Hôpital et le développement d'un projet de « Porte des Moulins » permettant de faire le lien avec le quartier de la gare.

#### **4.3 Moments de rencontre**

Dans la droite ligne de la question du « Mieux-vivre ensemble », les participants aux Etats-généraux ont vivement revendiqué le besoin d'avoir des moments de rencontre, de partage et d'échange entre eux, que ce soit à l'échelle d'une rue ou d'un immeuble, par la mise sur pied d'une fête des voisins par exemple ou à l'échelle de l'ensemble de la ville lors des marchés hebdomadaires.

Au sujet du marché, il a été demandé que celui-ci soit étendu à l'ensemble des rues de la Vieille Ville, afin d'intégrer également les commerçants ayant pignon sur rue. Il a aussi été question de profiter du marché pour valoriser les producteurs locaux et les circuits courts entre producteurs et consommateurs.

La célébration des ouvertures de nouveaux commerces ou de jubilés (10, 20, 50 ans d'activités d'un commerce) a été proposée, afin de mettre en lumière les efforts des commerçants, de leur souhaiter la bienvenue et de leur montrer le soutien à la fois des habitants et des autres commerçants, mais également de la commune, dans leur entreprise.

#### **4.4 Rénovation**

Dans les trois ateliers menés lors des Etats-généraux, il a été question du manque de familles résidant en Vieille Ville. La mixité sociale et générationnelle semble cependant essentielle pour assurer un certain dynamisme en Vieille Ville.

Parmi les solutions évoquées afin de faire revenir les familles en Vieille Ville, il a surtout été question de la rénovation du patrimoine bâti. De nombreuses maisons ou grands appartements pourraient facilement accueillir des familles. Ils sont actuellement vides et mériteraient d'être remis à neuf, afin de répondre aux besoins et aux standards actuels.



Pour cela, il a été demandé que la commune apporte un soutien financier à la rénovation, ou un soutien matériel. Afin de ne pas dénaturer les bâtiments de la Vieille Ville, il a également été question que les rénovations soient validées par une expertise indépendante.

#### **4.5 Artisanat**

Un point important qui est ressorti des discussions est la mise en valeur de l'artisanat et la promotion de la Vieille Ville comme lieu propice à ce genre d'activités.

La mise en valeur des producteurs locaux lors des marchés hebdomadaires est revenue sur le tapis, tout comme leur extension à l'ensemble de la Vieille Ville.

Il a également été question de soutien aux initiatives des commerçants et artisans existants, de la part de la Commune d'un côté, mais également de la part des habitants et des voisins, ceci afin qu'ils n'entravent pas le développement d'une activité pour des questions de nuisances par exemple.

Enfin, la question du démarchage de nouveaux artisans pour occuper les surfaces vides a été évoquée. Parmi les éléments facilitateurs, la question d'une étude des prix pratiqués dans les rez-de-chaussée commerciaux a été mentionnée, afin de prendre connaissance des pratiques en vigueur et de pouvoir, cas échéant, guider les propriétaires.

#### **4.6 Tourisme et loisirs**

La Vieille Ville de Delémont revêt un certain attrait touristique et tous les moyens doivent être mis en œuvre afin de faciliter les visites et donner envie aux touristes de s'attarder en Vieille Ville. Pour cela, plusieurs éléments font encore défaut aujourd'hui à Delémont.

Dans un premier temps, le fait qu'aucun restaurant de la Vieille Ville ne soit ouvert le dimanche à midi a été relevé comme un inconvénient majeur. L'attractivité d'une Vieille Ville réside dans ces monuments et son patrimoine, mais les touristes doivent aussi pouvoir se restaurer tous les jours de la semaine sans exception. La mise à disposition de parking à proximité de la Vieille Ville, pour le tourisme a également été évoquée.

En termes de loisirs, la création de synergies entre les différents acteurs touristiques et de loisirs de la Vieille Ville est ressortie des discussions, avec la mise sur pied de collaborations entre acteurs culturels et restaurateurs par exemple. L'action « Garde ton billet », menée par le cinéma La Grange, qui permet de bénéficier de réductions dans les commerces de la Vieille Ville grâce à son billet de cinéma, a été citée en exemple. D'autres collaborations, ponctuelles ou non, pourraient être imaginées dans ce sens-là.

#### **4.7 Lutte contre les incivilités**

Au-delà des actions positives à mener pour valoriser la Vieille Ville, il a aussi été question de la lutte contre les incivilités commises en particulier les soirs de fin de semaine.

La présence d'agents de police ou de sécurité a été demandée, afin de cadrer un tant soit peu les sorties de bar. Une présence « bienveillante », une personne de confiance, qui crée un lien avec les clients des lieux de vie nocturne fait également partie des propositions formulées.

Enfin, en dernier recours, la pose de caméra de surveillance aux points les plus problématiques de la Vieille Ville pourrait également faire partie des solutions.

## **4.8 Gouvernance**

La création de moments de rencontre et d'échange entre les différents acteurs de la Vieille Ville, à l'image des ateliers mis en place lors des Etats-généraux, a été demandée par plusieurs participants. Ces moments de rencontres et d'échanges sont vu comme positifs.

La solidarité existante entre les commerçants a été relevée comme positive et à maintenir, sans toutefois multiplier les interlocuteurs.

## **5. Mise en œuvre**

### **5.1 Suivi des mesures et du projet Vieille Ville Plus**

La mise en œuvre des mesures ci-dessus et de l'annexe 3 sera assurée par la chargée de projet « Vieille Ville Plus ». Elle pourra compter sur l'aide des services communaux concernés, ainsi que sur celles des différents acteurs de la Vieille Ville (acteurs socio-culturels, commerçants, restaurateurs, association Vieille Ville, etc.).

Le suivi de ces mesures sera par ailleurs assuré par deux groupes qui seront mis sur pied pour l'occasion, soit un Comité de pilotage et un Groupe de concertation. La commission Vieille Ville continue également de fonctionner, avec les mêmes compétences qu'actuellement.

#### *Comité de pilotage (COPIL)*

Le comité de pilotage sera composé de personnes ayant montré un intérêt marqué, lors des Etats-généraux, pour la thématique de la Vieille Ville, ou qui se sont inscrites afin de faire partie du COPIL. Ces membres représenteront tous les acteurs de la Vieille Ville : habitants, restaurateurs, commerçants, acteurs socio-culturels, utilisateurs. Ils seront sollicités une première fois dans le courant du mois d'octobre 2017, afin de leur présenter la synthèse des Etats-généraux. Le comité de pilotage sera ensuite appelé à se réunir régulièrement, afin de valider ou d'invalides les choix qui seront fait dans le cadre du projet « Vieille Ville Plus ».

Le comité de pilotage ne se substitue pas à la commission Vieille Ville, qui continue de traiter les affaires courantes liées à la Vieille Ville et qui est informée régulièrement de l'avancement du dossier « Vieille Ville Plus ».

#### *Groupe de concertation*

Le groupe de concertation, composé de toutes les personnes intéressées par le projet « Vieille Ville Plus » qui se sont annoncées lors des Etats-généraux ou à la suite de ceux-ci, se réunira une à deux fois par année sur des thématiques spécifiques. Le groupe de concertation fonctionne comme organe de consultation des projets proposés par « Vieille Ville Plus », afin de sonder les utilisateurs de la Vieille Ville, tant habitants que commerçants, restaurateurs ou personnes fréquentant la Vieille Ville. Il est notamment prévu de le réunir une première fois à l'automne 2017 sur la question des nuisances sonores, puis une deuxième fois au printemps 2018 au sujet de l'aménagement des espaces publics en Vieille Ville. Les séances se dérouleront selon le modèle des démarches participatives.

## 5.2 Calendrier

En termes de calendrier, la commission Vieille Ville se réunira 4 fois par année, comme cela est déjà le cas actuellement. Le Comité de pilotage se réunira en fonction des besoins identifiés, mais probablement sur un rythme de 4 à 5 fois par année également. Le groupe de concertation sera appelé à se réunir moins régulièrement, entre 1 et 2 fois par année, en fonction des thématiques traitées par le Comité de pilotage.

Pour la fin de l'année 2017 et le début de l'année 2018, les différents groupes devraient se réunir à peu de choses près selon le calendrier suivant :

	2017				2018					
	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Commission Vieille Ville	x		x		x			x		
Comité de pilotage		x		x		x			x	
Groupe de concertation			x				x			

Ces échéances ne sont toutefois pas fixées définitivement et sont susceptibles d'évoluer en fonction du besoin et des sujets en cours de traitement.

## 6. Conclusion

La question du dynamisme des centres anciens se pose dans de nombreuses communes à l'échelle du canton du Jura, mais aussi à l'échelle suisse et européenne. Les blocages identifiés à Delémont ne sont pas plus ou moins marqués que dans d'autres villes. Cela ne justifie en rien un certain attentisme mais permet au moins de se rendre compte que la problématique est généralisée et que Delémont ne fait pas figure d'exception.

Fort heureusement, en mettant les gens autour de la table et en les faisant discuter entre eux sur différents sujets, de nombreuses bonnes idées ont émergées. La Commune de Delémont souhaite dès lors se donner les moyens de transformer l'essai et de concrétiser, du moins en partie, les propositions discutées.

Le centre-ville de Delémont, et en particulier le quartier de la gare, s'est fortement transformé ces dernières années, et le sera encore dans les années à venir. Dans le même temps la Vieille Ville n'a pas perdu de son charme et de son attrait. Au contraire, rien que sur le premier semestre 2017, 6 nouvelles boutiques y ont vu le jour. Ce nouveau dynamisme, ce regain d'intérêt pour le centre ancien, va de pair avec la volonté profonde de « Mieux-vivre ensemble » à laquelle aspirent de nombreuses personnes. Le réinvestissement des espaces publics et des lieux de haute qualité patrimoniale et architecturale s'inscrit dans la vision globale d'une densification de qualité. Les Vieilles Villes sont l'exemple même de l'application de cet adage : un nombre élevé de logements concentrés sur une petite portion du territoire et de nombreux espaces « vides » à occuper.

Avec les mesures proposées et le suivi de leur mise en œuvre, confié à la fois à la cheffe de projet et aux différents groupes de suivi, la Vieille Ville de Delémont devrait petit à petit pouvoir à nouveau fonctionner de manière entièrement complémentaire au centre-ville, en proposant des services et une ambiance différents.